



## Commission Régionale Féminine SAISON 2025 / 2026

### PROCÈS-VERBAL N°19

#### Réunion du mardi 09 décembre 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

#### CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

##### Régional 3

###### Poule A

###### **54738376 PRESLES EN BRIE RC 1 / BAGNEAUX NEMOURS 1 du 06/12/2025.**

Lecture du courriel de BAGNEAUX NEMOURS – forfait non avisé de BAGNEAUX NEMOURS (courriel hors délai).

###### Poule B

###### Poule C

###### **54740649 TORCY PVM US 2 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 06/12/2025.**

La Commission,

Considérant que cette rencontre a dû être reportée (changement horaire hors délai refusé par CHAMPS SUR MARNE FOOT),

Considérant le calendrier de l'équipe de TORCY PVM US (un match en retard et engagée en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf),

Considérant la proximité géographique des 2 équipes,

Par ces motifs,

Fixe le match au mercredi 21/01/2026 à 20h00 sur le terrain n°2 du complexe Sportif du Fremoy à TORCY.  
Possibilité de jouer avant avec accord des 2 clubs.

###### **54740611 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / AULNAY CSL 1 du 13/12/2025.**

Demande d'AULNAY CSL pour avancer le coup d'envoi à 15h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CHAMPS SUR MARNE FOOT à transmettre au plus tard le vendredi 12/12/2025- 12h00.

**Poule H****54742888 FC BOURG LA REINE 1 / CRETEIL US 1 du 25/10/2025.**

La Commission prend note du courriel de CRETEIL US.

Compte tenu du calendrier des 2 équipes, ce match est fixé en semaine – le mercredi 21/01/2026 – à 20h00.

Possibilité de jouer avant avec accord des 2 clubs.

**Poule I****54743353 ST DENIS RC 1 / ORLY AS 1 du 06/12/2025.**

Lecture du courriel de ST DENIS RC – la Commission enregistre le forfait d'ORLY AS – 3<sup>ème</sup> forfait entraînant le forfait général d'ORLY AS.

**Poule J****54743504 GENTILLY AC 1 / IVRY US 1 du 13/12/2025.**

Demande d'IVRY US pour reporter le match au 07/03/2026 (motif : absence de l'éducateur) – accord de GENTILLY AC.

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande, le motif n'étant pas recevable.

**U18F – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1<sup>er</sup> rappel :**

Régional 3 – poule D – 54741008 STADE EST PAVILLONNAIS 1 / ESP. PARIS 19 1 du 06/12/2025.

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F****Tour n°2 :****55232500 PARIS SO COEUR 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 20/12/2025.**

Demande de PARIS SO CŒUR pour reporter le match au samedi 10/01/2026 (motif : éducateur absent).

Avis défavorable – le motif n'étant pas recevable.

Elle invite le club à proposer d'avancer la date du match avec l'accord de son adversaire.

**55232503 PLAISIROIS FO 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1 du 20/12/2025.**

Demande de PLAISIROIS FO pour avancer le match au mercredi 17/12/2025.

Accord de MONTIGNY LE BTX AS.

Accord de la Commission.

**CHAMPIONNAT REGIONAL U15F****Régional 1****53402473 LOGNES US 1 / PARIS FC 1 du 06/12/2025.**

Lecture du courriel de LOGNES US et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission prend note que le résultat saisi sur la FMI est erroné et entérine le score suivant : 1-1 (et non 0-1 en faveur du PARIS FC).

**Régional 2****Poule A****53402536 VGA ST MAUR FF 1 / ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE 1 du 13/12/2025.**

Demande de l'ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE pour reporter le match au 10/01/2026 (motif : joueuses invitées à une cérémonie à la Mairie récompensant leur parcours sportif avec le club).

Accord de la VGA ST MAUR FF.

La Commission demande au club de l'ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE de transmettre un justificatif.

Dès réception, le report au samedi 10/01/2026 sera homologué.

### Régional 3

#### Poule B

##### **54733720 VOLTAIRE CHATENAY MALABRY 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1 du 29/11/2025.**

2ème et dernier rappel :

La Commission reste en attente de la liste des joueuses et staff ayant pris part à ce match des 2 clubs.

#### Poule C

##### **54733819 LOGNES US 2 / VILLEPARISIS USM 1 du 13/12/2025**

Demande de LOGNES US pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du VILLEPARISIS USM à transmettre au plus tard le vendredi 12/12/2025 – 12h00.

#### Poule G

##### **54734384 VILLIERS SUR MARNE ES 1 / VILLEJUIF US 1 du 06/12/2025.**

Courriel de VILLEJUIF US (du 05/12/2025 à 17h37) demandant le report.

La Commission émet un avis défavorable (demande hors délai et sans motif).

Elle invite le club de VILLIERS SUR MARNE ES à transmettre la feuille de match et enregistre le forfait non avisé de VILLEJUIF US.

#### Poule J

##### **54734731 PUC 1 / COURONNES OFC 1 du 06/12/2025.**

Demande de COURONNES OFC pour reporter le match au samedi 10/01/2026 (motif : participation de 8 joueuses au Défi du CLUB TOUR SNIPES lors du match PSG – STADE RENNAIS).

Accord du PUC.

Accord de la Commission.

##### **54734734 RED STAR FC 1 / MONTREUIL FC 1 du 06/12/2025.**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de MONTREUIL FC.

##### **54734702 COURONNES OFC 1 / RED STAR FC 1 du 13/12/2025.**

Demande de COURONNES OFC pour avancer le coup d'envoi du match à 12h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RED STAR FC à transmettre au plus tard le vendredi 12/12/2025 – 12h00.